



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 28 février 2014

## Communiqué de presse

### Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique au 1<sup>er</sup> mars 2014

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers, prévue par le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013, les critères observés en février 2014 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Hausse du cours du pétrole brut (Brent) de + 0,9%**, liée à l'arrêt de la production libyenne,

2 – **Baisse du cours du butane de – 0,8%** et **hausse du cours du propane de + 15 %** (la SARA vend un mélange de 85 % de butane et 15 % de propane)

3 – **Hausse du cours du super de + 2,6%**, liée au fait que la capacité de la Lybie est hors service, ce qui favorise les importations de produits pétroliers, ainsi qu'à l'amélioration de l'activité économique en Europe et aux Etats-Unis qui favorise la demande,

4 – **Hausse du cours du gazole de + 1,6%**, liée aux mêmes facteurs.

4 – **Baisse du cours du dollar de – 0,2%**

En outre, le coût du fret a connu une hausse significative de l'ordre de 25 %, qui impacte également les prix des produits pétroliers.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1<sup>er</sup> mars 2014 à zéro heure** :

**1 - les prix maximum des carburants routiers** sont fixés comme suit :

1. super sans plomb : **1,47 €/l** au lieu de 1,46 €/l au mois de février 2014, **soit + 1ct € / l**
2. gazole route : **1,23 €/l** soit un **prix stable** par rapport au mois de février 2014

**2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 23,23€** au lieu de 23,18 € en décembre 2013 soit **une hausse de 5 cts €**.

**Contact réservé aux médias**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr) 1/1

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de février 2014 des carburants sont les suivants :

	<b>Février 2014</b>	
	<b>France métropolitaine</b>	<b>Martinique</b>
<b>Super sans plomb</b>	<b>1,50 €</b>	<b>1,46€</b>
<b>Gazole</b>	<b>1,33 €</b>	<b>1,23 €</b>

\* Source UFIP (prix moyens constatés)

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.